

CDCM

Pour tout renseignement, contacter le CDCM
Centre de Droit de la Consommation et du Marché

14, rue Cardinal de Cabrières
34060 Montpellier cedex
Tél. : 04.67.61.51.05
Fax : 04.67.61.46.85

concours.arbitrage@yahoo.fr

Responsable du concours :

Pr. Daniel MAINGUY : dmainguy@wanadoo.fr

Organisateurs du concours :

Malo DEPINCÉ: malo.depince@club-internet.fr

Charlotte CECCALDI : charlotte.ceccaldi@yahoo.fr

Sophie RACHOU : sophie-rachou@hotmail.fr

Isabelle ALVAREZ : izaza_mtp@yahoo.fr

Nous adressons tous nos remerciements à nos sponsors, ainsi qu'à
Pr. Antonmattei, Doyen de la Faculté de Droit de Montpellier, Mme DULAC,
M. THOUS, M. TEDESCHI, Melle BECUS et son équipe.

NGO, MIGUÉRÈS & ASSOCIÉS

DALLOZ



International Chamber of Commerce
The world business organization



UFR DROIT
MONTPELLIER

Lamy

CDCM



ECOLE DOCTORALE



Centre de Droit de la Consommation et du Marché
- Faculté de Droit de Montpellier (Pr. D. Mainguy) -
- Faculté de Droit de Versailles (Pr. T. Clay) -

CONCOURS NATIONAL D'ARBITRAGE DE DROIT DES AFFAIRES ET DE DROIT DES CONTRATS



Semaine Arbitrale



Du 12 au 16 mai 2008



NGO, MIGUÉRÈS & ASSOCIÉS



International Chamber of Commerce
The world business organization

E-mail : concours.arbitrage@yahoo.fr

Le concours national d'arbitrage est le premier concours d'arbitrage organisé en France sur le modèle des « training moot » américains, selon les règles du droit français des affaires.

DEROULEMENT DU CONCOURS

Les équipes s'inscrivent d'octobre à fin décembre ;
Les équipes adversaires, demandeurs et défendeurs, sont tirées au sort ; elles demeureront les parties adverses jusqu'à la fin du concours ;
Le sujet est dévoilé début janvier ;
Les demandeurs disposent de cinq semaines pour préparer un mémoire introductif d'instance qu'ils adressent aux défendeurs ;
Les défendeurs disposent de cinq semaines à leur tour pour répondre ;
Demandeurs et défendeurs échangent encore des écritures (trois semaines chacun) ;
En mai, les éliminatoires se déroulent à MONTPELLIER ;
Quatre équipes sont qualifiées pour les demi-finales et la finale.

Quatre prix sont traditionnellement décernés :

Le Grand Prix « Sup de Co » pour le Major

Le Prix « Sup de Co » pour le Finaliste

Le Prix « Ngo, Miguérès et Associés » pour la meilleure plaidoirie

Le prix « Jean-Marc MOUSSERON » pour le meilleur mémoire

OBJECTIF DU CONCOURS

L'objectif du concours est de proposer, de façon ludique, une mise en scène d'un dossier contentieux dans des conditions proches de la réalité, de présenter une réflexion et des arguments à un adversaire inconnu et de plaider son dossier devant un jury qui pourrait être un tribunal arbitral.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE DEROULEMENT DU CONCOURS

Les inscriptions pour la 9^{ème} session sont ouvertes jusqu'à la fin décembre 2007 pour tout groupe d'étudiants de master, constitué d'au plus quatre étudiants.

Toute inscription doit fournir les coordonnées des membres de l'équipe, en particulier les coordonnées téléphoniques et surtout électroniques.

Le concours se déroule de début janvier à mi-mai.

A la clôture des inscriptions, les équipes seront divisées en deux groupes : les premières seront les conseils de l'une des parties à l'affaire faisant l'objet du cas, les secondes seront les conseils de l'autre partie.

Les groupes sont tirés au sort.

Les paires ainsi constituées le seront jusqu'au terme du concours.

Les premières équipes (demanderesse) rédigent un « mémoire en demande » transmis aux secondes équipes (défenderesse) qui préparent alors un « mémoire en réponse ». La phase écrite sera close après un nouvel échange de mémoire en réplique et en duplique entre les parties.

Chacun des échanges se fait dans un respect scrupuleux de délais identiques comme pour une véritable procédure arbitrale. La période des échanges de mémoires s'écoule sur plusieurs mois avant d'aboutir aux audiences qui sont toutes regroupées en une semaine avec plaidoiries éliminatoires. Celles-ci se déroulent devant des tribunaux arbitraux fictifs constitués des praticiens les plus expérimentés de l'arbitrage interne et international.

Les quatre meilleures équipes sont qualifiées pour une demi-finale et la finale permettra de désigner l'équipe gagnante.

Chaque équipe verse une contribution aux frais de l'organisation du concours de 200 euros.